

Affirming the Role of Public Sector Lawyers

WHEREAS public sector lawyers must meet the same professional standards as other lawyers;

WHEREAS public sector lawyers have distinct duties and obligations that apply to public servants, including oaths sworn or affirmations relevant to their office;

WHEREAS public sector lawyers working on behalf of an Attorney General have a duty to ensure that the government acts in accordance with the law, both as guardian of the rule of law and of the public interest;

WHEREAS a government may seek to reduce the number of public sector lawyers from time to time due to fiscal restraint;

WHEREAS outside counsel engaged by government departments or ministries, or other public sector agencies or institutions, for external advice or additional legal support, provide an important service, but that service does not replace the distinct work of public sector lawyers;

Confirmer le rôle des juristes du secteur public

ATTENDU QUE les juristes du secteur public doivent se conformer aux mêmes normes professionnelles que les autres juristes;

ATTENDU QUE les juristes du secteur public ont des devoirs et obligations distincts particuliers aux fonctionnaires, qui peuvent comprendre le fait de prêter serment ou de prononcer des affirmations en lien avec leurs fonctions;

ATTENDU QUE les juristes du secteur public qui travaillent au nom d'un procureur général sont tenus de veiller à ce que le gouvernement agisse conformément à la loi, en sa qualité de défenseur de la primauté du droit et de l'intérêt public;

ATTENDU QU'UN gouvernement pourrait parfois chercher à réduire le nombre de juristes du secteur public pour des raisons d'austérité;

ATTENDU QUE les juristes extérieurs engagés par les ministères, ou autres entités relevant des pouvoirs publics, en vue de la prestation de conseils externes ou de services supplémentaires de soutien juridique fournissent un service important, mais que ce service ne remplace pas le travail particulier effectué par les juristes du secteur public;

BE IT RESOLVED THAT the Canadian Bar Association urge federal, provincial and territorial governments to affirm the distinct work of public sector lawyers by maintaining an appropriate complement of public sector lawyers necessary to support good governance in a manner consistent with the rule of law and the public interest.

Certified true copy of a resolution carried at the Annual Meeting of the Canadian Bar Association held in Ottawa, ON, February 19, 2020.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'Association du Barreau canadien exhorte les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à confirmer le travail à caractère distinct effectué par les juristes du secteur public en conservant le nombre approprié de juristes du secteur public qui est nécessaire pour appuyer une bonne gouvernance conformément à la primauté du droit et à l'intérêt public.

Copie certifiée d'une résolution adoptée, à l'Assemblée annuelle de l'Association du Barreau canadien, à Ottawa (ON), le 19 février 2020.

Cheryl Farrow
Chief Executive Officer/Chef de la direction